

Le 6 octobre 2022

Monsieur Louis Robert
Directeur, Développement-Énergie renouvelables
Énergies renouvelables Invenergy Canada
67, rue Mowat
Toronto (Ontario), M6K 3E3

**Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de parc éolien
Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin sur le territoire des
municipalités régionales de comté de Kamouraska, de Témiscouata
et de Rivière-du-Loup par Énergies renouvelables Invenergy Canada
(Dossier 3211-12-246)**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin sur le territoire des municipalités régionales de comté de Kamouraska, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup, par Énergies renouvelables Invenergy Canada a été tenue entre le 16 août 2022 et le 16 septembre 2022, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Ian Courtemanche